

M. ZIABLITSEV Sergei

Tel. 06 95 99 53 29

bormentalsv@yandex.ru

Le procureur de la République de Nice

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11469>

Copie :

**Commissaire de Commissariat de
Police Subdivisionnaire de Nice-Ouest**

<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

Déclaration de crime.

Monsieur le Procureur de la République de Nice,

1. J'ai l'honneur de vous informer des faits suivants :

Le 20.04.2019 je suis allé au Commissariat Nice Central (1 avenue du Maréchal Foch 06000 Nice) pour déposer une plainte pour violation de mes droits et **demandeur une protection.**

Au cours des explications données à la rédactrice RUIZ Delfina, j'ai fait un enregistrement audio sur un enregistreur vocal afin d'enregistrer avec précision mes explications, d'autant plus que RUIZ Delfina a refusé d'enregistrer **entièrement** mon témoignage.

J'ai expliqué avec l'aide d'un interprète pendant presque deux heures et j'ai demandé une enquête sur les allégations de fausses accusations de la part de ma femme et les abus de fonctionnaires de l'OFII, qui m'ont expulsé dans la rue 19/04/2019 du logement sur la base d'une fausse accusation officielle de «violence familiale» (selon la police 19.04.2019).

J'ai expliqué les motifs égoïstes de ce comportement de ma femme, et j'ai dit que j'étais victime d'une fausse accusation et j'ai demandé **une protection de la part de la police non moins importante que celle accordée à ma femme.**

La rédactrice RUIZ Delfina m'a expliqué que ma femme avait été réinstallée avec mes enfants parce que "la France défend les femmes et les enfants" et cette protection est prioritaire.

Je lui ai demandé pourquoi la France ne protégeait pas les pères et leurs enfants? N'est-ce pas une discrimination?

Elle a refusé de répondre à mes questions et ne les a pas conservé dans la déclaration de main courante.

Cependant, j'ai demandé qu'une enquête soit menée sur le fait que j'ai été victime de discrimination en tant qu'homme et père.

Il est important de noter que c'est moi qui ai été victime, et non pas ma femme. Néanmoins, personne ne voulait comprendre, envisager ou enquêter sur la situation. Pourtant, tout le monde a agi avec rapidité: ma femme, qui était dans un état mental inadéquat et déséquilibré pour s'occuper de mes enfants, pour prendre des décisions qui touchent aux droits et aux intérêts de chaque membre de la famille, a été envoyée en Russie sans mon accord et sans m'en informer.

Moi, j'ai été immédiatement expulsé dans la rue sans explications, sans raisons légitimes, pour dormir avec des rats (littéralement, réellement).

Pendant ce temps-là, la chambre d'hôtel était vide de présence. L'administration de l'hôtel en mon absence a jeté mes affaires dans la rue.

Donc, le non-respect du droit de propriété et du droit au logement a lieu et c'est une violation de la loi et de mes droits.

Tout ce qui a été commis contre moi était **arbitraire**, fait que j'ai compréhensiblement et clairement déclaré à la rédactrice RUIZ Delfina par l'intermédiaire du traductrice.

J'ai expliqué qu'à la suite de l'abus des droits de la part de ma femme et des fonctionnaires, je suis privé du logement et mes enfants, que **toutes mes explications** aux policiers le 18.04.2019, qui sont venus à l'appel de ma femme, **ont été ignorées**.

Le 19.04.2019 j'ai demandé une enquête et que des mesures soient prises sur la discrimination et la fausse accusation, j'ai indiqué que ce sont les fonctionnaires de l'OFII, l'administrateur de l'hôtel et des policiers, qui le 18.04.2019 n'ont pas enregistré mes explications.

La rédactrice **RUIZ Delfina** n'a également rien enregistré sur ce que j'ai demandé de décrire et que la traductrice lui a traduit. En conséquence, la traductrice est partie, là-dessus RUIZ Delfina m'a donné à signer son "essai" **de 9 lignes**, où il est écrit seulement que «je ne comprends rien et ne sais rien».

C'est ce qu'on appelle **falsifier une déclaration de crime et la cacher de l'enquête**.

Le 21.04.2019 **dans le même Commissariat**, le policier a détruit l'enregistrement audio que j'ai réalisé lors de la déclaration à la rédactrice RUIZ Delfina et qui prouve sa falsification. À ce sujet, j'ai été obligé d'informer le procureur de Nice de l'accusation dont je suis victime.

2. Les conséquences juridiques sont les suivantes:

- 1) Du 18.04.2019 au 21.04.2019, je ne savais pas où se trouvaient **mes** enfants. Ils m'ont caché cette information.

Le 21.04.2019 j'ai appris que ma femme et mes enfants étaient déjà en Russie, c'est-à-dire que la police et l'OFII ont aidé ma femme à violer les droits des enfants et du père au lieu de lui fournir une aide psychologique et de donner le temps nécessaire pour une procédure objective dans la situation actuelle, pour résoudre correctement les problèmes familiaux et prendre des décisions dans un état psychologique calme (la violation de art. 8 de la CEDH),

- 2) Je suis privé de logement et de mes enfants (la violation de l'art. 8 de la Convention européenne des droits de l'homme)
- 3) Je suis soumis à un traitement inhumain et dégradant (la violation de art. 3 de la CEDH),
- 4) On m'a refusé le droit d'enquêter efficacement sur les abus (la violation de art. 13 de la CEDH).
- 5) J'ai été privé de mes biens (la violation de p. 1 du protocole 1 de la CEDH)
- 6) Je suis victime de discrimination en tant qu'homme et en tant que père (la violation de art. 14 de la CEDH).
- 7) Je suis victime de la destruction de mon information électronique, qui était une preuve pour les enquêtes et la justice (la violation de art. 10 de la CEDH).

3. En rapport avec l'énoncé ci-dessus je vous demande de :

- 1) prendre des mesures de responsabilité en ce qui concerne les policiers, qui ont formellement exercé des compétences et en résultat ils n'ont défendu les droits de personne, mais au contraire, ils ont encouragé :
 - les abus des droits de la part de ma femme, qui, en ce moment, était en besoin d'aide psychologique,
 - l'abus de la part de l'administration de l'hôtel et du personnel de l'OFII, qui devaient me loger, et ne pas me priver de mon logement, mes biens, mes enfants.
- 2) admettre que je suis une victime d'actes punissables

4. A la suite d'abus, étant un demandeur d'asile politique **habitant dans la rue depuis le 19.04.2019, je demande de m'informer sur l'enquête par écrit (sms, email), et lors de l'enquête orale de convoquer une 'interprète, puisque je ne parle pas français.**

5. En conséquence, je porte plainte contre :

- 1) les policiers (inconnus), qui ont déplacé mes enfants sans mon autorisation le 18/04/2019 et ont caché **mes explications** de la poursuite de l'enquête et de l'évaluation.

- 2) Les policiers (inconnus) de Commissariat Nice Central (1 avenue du Maréchal Foch 06000 Nice), qui 19.04.2019 ont refusé de mettre fin à la violation de mes droits d'hébergement à l'adresse : l'hotel Moncalm 29 bd. de Magnan, 06200 Nice, qui est payé par la DDCS, comptant l'ADA qui ne m'a pas été payé,
- 3) la Rédactrice **RUIZ Delfina** de Commissariat Nice Central (1 avenue du Maréchal Foch 06000 Nice), qui a falsifié mes explications en profitant du fait que je n'ai pas d'éducation juridique, que je n'ai pas connaissance de la langue française et en me trompant sur mes droits et ses devoirs,
- 4) le fonctionnaire de l'OFII qui a donné l'ordre de m'expulser dans la rue.

Dans l'attente de votre décision, je vous prie de recevoir, Monsieur le Procureur, mes salutations distinguées .

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Zabunzev'.

22/04/2019



ATTESTATION DE DEMANDE D'ASILE
PROCEDURE NORMALE
Première demande d'asile



Identifiant : 0603180870
Nom : ZIABLITSEV
Nom d'usage :
Prénoms : SERGEI
Sexe : Masculin
Situation familiale : Marié(e)
Né(e) le : 17/06/1985 à KISELIOV, URSS
Nationalité : russe

Adresse :
CS 91036
111 boulevard de la Madeleine
06004 NICE CEDEX 1

Signature du titulaire

Chez :
Forum Réfugiés Cosi 5257

Nombre d'enfants présents : 2
Identifiant : undefined
Nom : ZIABLITSEV
Prénoms : Andrei
Sexe : Masculin
Né(e) le : 22/06/2015 à Balashiha Moscovskaga Oblast, RUSSIE
Nationalité : russe

Identifiant : undefined
Nom : ZIABLITSEV
Prénoms : Egor
Sexe : Masculin
Né(e) le : 28/01/2017 à Balashiha Moscovskaga Oblast, RUSSIE
Nationalité : russe

Délivrée par : Préfecture des Alpes-Maritimes
Le : 06/02/2019
Valable jusqu'au : 05/08/2019
Date de premier enregistrement en guichet unique : 11/04/2018
Statut : En renouvellement

Cachet et signature de l'autorité

RF

0952116